



EXTRAIT DU REGISTRE

DES DELIBERATIONS

DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de la convocation
1.3.2016

L'an deux mille seize et le sept mars à dix neuf heures, le Conseil Municipal de cette Commune s'est réuni, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Jean-Paul RAYNAUD, Maire.

N° 16/20

Présents : Mrs RAYNAUD, LE ROCH, Mme MAILLET-RIGOLET, Mr MARTY, Mme RAYNAL, Mr GUIRAUD, Mme VILLENEUVE, Mr SOULA, Mme TAFELSKI, Mrs GRIALOU, FABRE, Mmes BALOUP, BABAUX, GARCIA, Mrs LEFERT, CROUZET, Mmes TRUTINO, BENTATA-RAUCOULES, Mrs GRIMAL, DE GUALY, Mme GONZALES, Mr KOWALCZYK, Mme THUEL, Mr PEYRONIE, Mme PELLEGRINI.

Absents : Mme PESA procuration à Mme TAFELSKI
Mme CHAILLET procuration à Mme THUEL
Mr BARDY procuration à Mme PELLEGRINI
Mme ANGLES.

Secrétaire : Mme GARCIA

Objet de la délibération

Rapporteur : Monsieur Soula

**CONVENTION DE
GROUPEMENT DE
COMMANDE POUR
L'ETUDE URBAINE
D'AMENAGEMENT
DE LA PLACE EMILE
ALBET**

Tarn Habitat et la Commune entendent engager une étude urbaine d'aménagement de la Place Emile Albet. A cet effet, il a été convenu d'établir une convention de groupement de commandes pour la passation de ce contrat d'études. Tarn Habitat en serait le coordonnateur.

Au vu de l'article 8 du Code des Marchés Publics, il a été convenu d'établir une convention de groupement de commandes pour la passation de ce contrat d'études, dans le cadre du projet de renouvellement urbain autour de la place Emile Albet.

Au terme de la procédure organisée dans le cadre du groupement, le coordonnateur signera et notifiera le marché.

Le montant prévisionnel de ce marché est estimé à 30 000 € TTC et le financement serait de 50 % pour la Commune et 50 % pour Tarn Habitat.

5 ABSTENTIONS
Adopté à la majorité

LE CONSEIL MUNICIPAL

APRES AVOIR DELIBERE

APPROUVE l'adhésion de Tarn Habitat à cette convention.

APPROUVE le financement de cette opération comme indiqué ci-dessus.

AUTORISE le Maire à signer cette convention ainsi que tout document nécessaire à son accomplissement.

Pour extrait conforme,
SAINT-JUERY, le 24 mars 2016
Jean-Paul RAYNAUD,
Maire,
Conseiller Départemental